

100.1
100.1

100.1
100.1

Dimensione de
several de
A de.

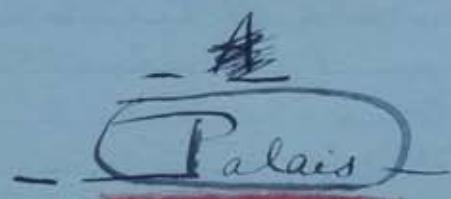
100 ft 100 ft
100 ft 100 ft
100 ft 100 ft

General de
Gómez

Logements
Permanentes
et
domestiques

Académie de France à Rome

Etat des logements concédés.



1^o. Reg de chauxnes.

offre
de F

Valeur de pieces

B C. Ateliers destinés aux sculpteurs de la^e année
pour le dégagement du Bloc des mœurs.

D. Salle du modèle vivant pour les cours des arts.

E. Logement du calorifère à eau chaude.

F. Logement du concierge (Le plan ne porte que 3 pièces; il faut y ajouter la petite pièce sous cette indication avec fenêtre sur la rue qui se trouve de suite à droite dans le vestibule d'entrée
En tout.

IV.B. La pièce de nuit à gauche dans le vestibule d'entrée
qui fait le pendant de la 4^e pièce du concierge
a été divisée en 2 par une claison;

1^o. Loge du concierge

2^o. Logement du compteur à gaz

33

4

1
2

Total du reg de chauxnes 9 pieces

dont 1 atelier pour
les peintures.

2^o Entral

C. Cuisines:

1^o Cuisine du Directeur

2^o Cuisine des Peintures

a refaire

1
2

Repartie 2 2

d - Lingerie :

1^o piece centrale entre les deux chambres avec fenêtre sur la façade jardin, servant de dépôt.

2^o la première pièce en arrière angle droit de la façade jardin, et la lingerie proprement dite.

3^o La seconde est celle de la femme de charge

e - Chambre n° 2 Mr. Gaumont pensionnaire

do 3. B. Bleues. do

do 4. M. Blane do

do 5. chambre formant en même temps studio de musicien Mr. Le Bouche pensionnaire

i - Appartement de la femme comprenant :

Artichambre dans laquelle a été élevée une échelle n'allant pas jusqu'au plafond pour chambre de domestiques.

Salon

Chambre à coupler les 3 pièces sont prolongées

Salle à manger par une galerie vitrée accolée

Cuisine sur le mur lateral faisant face à

N.B. Au deuns de la galerie vitrée à l'angle de la

façade Verte et accolée une autre construction

vitrée formant hall de bains

j - Salle des fous et douilles des pensionnaires

AB - Dans la partie du couloir B proche de

l'éallee à (côté Direction) et de la cuisine est

un petit réduit qui sert de magasin à charbon

pour la cuisine des pensionnaires (provenance)

Total de l'autre côté

D'autre côté des pensionnaires sur
lesquelles 1 servent de studio au musicien

3^o Premier étage

Appartement de la femme de charge

et la chambre Vaillante

a - Repaire

Report

1	Salle Colbert (antichambres)	1
2	Salle à manger	1
1	Salon	1

1.
1

d) Multistables
 Bacant commun aux permanences:
 e) Salle à manger 1
 f) Salon - billard 1
 g) Salle à manger 1
 h) Antichambre 1
 i) Office 1
 j) Debarcadère W. C. ~~et~~

6.

- N.B. - Au dessus de l'antichambre du Directeur se trouve une chambre de denrées (Magasins)
 - Au dessus de l'antichambre des permanences il existe également une (laboratoire)

1
1

Total du 1^e étage

13 pieces

h^e. Second étage.

Appartements de la Direction:

1^e. Appartement près du Directeur.

d) 1^e antichambre 1 app. baigne
 d) 2^e chambre à manger avec 1 app. baigne
 " grande armoire de toilette et permanence de denrées
 " grande armoire de toilette et permanence de denrées
 b) chambre du côté côté du cardinal 1

app. baigne
 app. baigne
 W.C. baigne

1

g) 1^e chambre (M. Chabrol baigne) 1

2

C) Archives (Secrétariat provisoire) 1

1

t) ch. 1^e actuellement occupé par M. Monté, secrétaire à un ~~chambre~~ magasin (multistable; magasins d'air)

1

Chambre de chambre - ateliers de permanences

f) chambre 1^e, chambre et atelier d'ateliers M. Nicod pour permanences 1

g) de 1^e - de 1^e M. Gauthier permanence 1

		Repart	10
b.	chambre d'architecte M. Bourdet pensionnaire	1	
i.	atelier 19 d'architecte - do	1	2
j.	chambre 16 de musicien occupée par M. Angot et son épouse pianiste	-	
k.	chambre 18 M. Bodard pensionnaire	1	
l.	19 M. Billotey - do	1	
m.	20 M. Puel - do	1	
n.	M.R. (pour mémoire)	-	
o.	21 M. D'apres - do	1	
p.	22 M. Denmann - do	1	
q.	23 M. Janin - do	1	
r.	24 M. Lefèuvre - do	1	
s.	ateliers de peintre M. Lefèuvre	1	
N.B.	- au dessus de l'antichambre du Directeur est la réunion ^{du} eau blanche.	1	
	- au dessus du couloir des pensionnaires est la chambre des domestiques (mal occupée) autrement occupée par ces deux marmots.	1	
U.	Chambre des pensionnaires M. Menetec au pensionnaire	1	

Total du 2^e étage

Sur 12 ch. de plus. Dont 2 formant au même temps
ateliers et 2 ateliers séparés
(architecte et peintre)

3^e Troisième étage.

b.	chambre dénommée Tugue	domestiques	
c.	chambre Tugue à étage	particulaires du Directeur	
e.	grenier galettes (pour mémoire)	1	
d.	chambre pensionnaire	1	
d'	chambre - cabinet et	1	
N.B.	M. Brancusi et pensionnaire	1	
	Entre la chambre Tugue et le cabinet	-	
	chambre de domestiques (après domestique du Directeur)	1	
	a epaule	1	

Repart 1

- Entre la chambre 2^e et le logement de M. Brancat
et chambre de dommique 2^e (Bancat ^{au niveau}
peu aménagé)

1 — 2

Total des 2^e étage

Dont ~~1 appartement~~ (1 appartement)
~~peu aménagé~~

5 pièces

B. Galerie

f. Galerie des antiquités (Album) (fermée).

M. Sous cette galerie existe l'atelier ménager du
menuier, le magasin à bâti et autres échets ou
éclats. (Sous menuier)

Dépendances.

1^{er} étage: A) Pavillon fl. Victor.

a à droite ~~cabinet~~ Studio de menuier M. Gaillard 1
de centre de l'escalier b)

a à gauche V magasin des tapisseries deux pièces
communiquant —

a en arrière de la 1^{re} pièce des tapisseries petit dépôt
des œuvres des pentes (Ateliers et peu au fond de la Villa)

M. Pour menuier C loge du gardien de la Villa 1

a dans le prolongement des pièces des tapisseries, au fond une
bourelle de bretagne (Va être transformée en atelier
de gravure)

M. Pour menuier C loge du gardien de la Villa 5

1^{er} étage:

d chambre n° 6 ancienne de Brancat peu aménagée 1

e chambre n° 7 M. Brancat peu aménagée 1

f ch. n° 8 M. Gaillard peu aménagée 1

— 3 — 8

Report

8

g 2^e étage :
atelier d'archéologie (M. Bonnet) 1

Total de H. Victor
dont 3 chambres de pensionnaires
et 2 ateliers (un en étude)

9

~~D 2^e Parcours S. Gaëtan D.~~

Moy de chaumière :

- a atelier de tapisseries M. Bemeteau " 1
 b isol 2 pièces faisant 1 seul atelier 1
 c atelier gravure en taille-douce M. Brunet 1 2

1^e étage

c est. chambre et ateliers de menuiserie M. Magellet
pensionnaire - 2

~~h chambre n° 10 M. Pichot M. Pichot~~ 1 pensionnaire

g ateliers de peinture M. Brodard pensionnaire 1

h chambre n° 10 M. Tenu pensionnaire 1 4

2^e étage

i ateliers de graveurs M. Tenu pensionnaire 1 1

Total de S. Gaëtan

7

dont 2 ch. de pensionnaires
et 5 ateliers

~~E~~ E ^{Parcours} E allée latérale près de la grille,
Damart sur le Pinios.

Moy de chaumière

b Parcours : magasins deboutas très brûlées.
1^e étage et 2^e étages :

c ateliers de pierre no 5 M. Roganeau pensionnaire 1
porte par cours & sur le plan : chambre et au
deux 1^e étage faire l'agrement M. Roganeau 1

Total de E

2

faisant 1 atelier et 1 logement
pensionnaire

~~Batton~~ ~~Pavillon~~

1^o ~~Pavillon~~ furent vendus de E
par rapport à la grille du Piné.

reg de chaumie:

a ateliers de gravure sur cuivre (métal solide & lourd,
pas mince) attribués aux deux ateliers de
M. Boulard et M. le fils de Batton.

Total de F 1
~~Pavillon~~ soit 1 atelier

5^o G angle de l'allée des bat. F et
de mur des jardins Villa Borghese

reg de chaumie:

ateli. 2 pines furent 1 atelier de menuiserie, M.

menuiserie ouvrière permanente

c deux pines furent 1 atelier de menuiserie.
M. Blaine permanente.

Total de G 2
soit 2 ateliers.

6^o H (allée du jardin sur
pavillon porte cavalière percée.)

reg de chaumie

a ateliers et ateliers gravure M. Dammaray
furent unis

Total de H 1
soit 1 atelier

7^o K Pavillon dénommé de
la Vervière?

reg de chaumie

b ateliers de peintre M. Dupas permanente

Total de K 1
soit 1 atelier

4 8^e ~~L~~ (continuation du
trou au ~~trou~~ talus cavaliere pente)

- Ateliers de gravure tout empêtré. Aussi bien en une
épave complètement

Total de L.
surt 1 ateliers

2

9^e M (prolongement de L).

- Ateliers de sculptures ab. Ancien pénitentiaire

Total de M
surt 1 ateliers

1
1

1
1

10° N (angle pente cavaliere pente
et terrane Roue)

- Ateliers de sculptures ab. Gaumont pénitentiaire

Total de N
surt 1 ateliers

1
1

11^e O et P

O a Tempette
P (c) Magasin déportés / pour mémorise

12^e Q-R-S-T

Pour mémorise (Voir plan)

13^e

V-V-X-Y

Pour mémorise (Voir plan)

X - Let Z'

1re. Z. ~~le~~ ~~dimanche aux portes~~
~~particularie~~ ~~sous~~ ~~sur la Via Pinciana.~~

Rey de chaussé.

- | | | | |
|---|--|--|---|
| a | Ateliers de l'impératrice | occupé ^{par moment} par M. Brugot | 1 |
| b | Ateliers d'embûches | ex permanente | 1 |
| c | pièce atelier de
gravure et travail de
tissus | occupé ^{par moment} par M. Brugot | 1 |
| d | Loyer à l'atelier ^{de} meilleur de l'administration | (pour monnaie) | 2 |
| e | Loyer à l'atelier ^{de} meilleur de l'administration | (pour monnaie) | 2 |
| f | Dans i, dont 3 pièces figurent uniquement
sur le plan sous la rubrique "Ménages",
occupés à spéculer: | | |
| f | ayant acheté une ^à le panage à couvert d'
une boudine pour les familiers | 1 | |
| g | - dans le longue bâche droite, provenant
jusque sur la cours la boudine qui attire
le logement d'Augusto et Rosa (homme de
peine et femme) formant pièces | 2 | 3 |

1^{er} étage.

- | | | | |
|---|---|-----|---|
| f | Les 3 pièces f. & v. de l'impératrice servent. | | |
| g | Logement Vazzano dimanche du Dimanche et
sa famille | 2 | |
| h | Ateliers des raffinages de l'administration | 1 | 3 |
| i | Logements des démineurs & déchargeants aussi: | 1 | |
| j | V. il bâche Vieille femme V. d'un autre service pièce * | 1 | |
| k | V. llouganete - de une autre servante et mère
d'Orazio (dimanche du Dimanche) --- * 2 | | |
| l | Gardien de la villa et sa famille
V. il bâche Raffaele
(logement qui va servir lles.) --- * 2 | | |
| m | Orazio dimanche du Dimanche et
sa famille | * 2 | |
| n | Logement loué à l'atelier ^{de} meilleur de l'administration (pour monnaie) | | |
| o | Le logement auquel sont assurées la cours
à repaire | 18 | |

<u>3^e atelier</u>	<u>compagnie</u>	18
zeologie Logement de Raffaele Vitoie d'Holee des pluies et des saisons		2
Total de 2 et la dans 3 ateliers		<u>20</u>

→ page suivante

~~Tableau récapitulatif des chambres et ateliers des Sénioranais~~

<u>Chambres - ateliers</u>	<u>Logements</u> <u>Palais</u>	<u>Ateliers</u> <u>roy d.</u>

~~Tableau récapitulatif~~

Léguerian
Etat récapitulatif des logements et ateliers des Personnages

	<u>Palais</u>	Chambres	Ateliers	Logements	Ateliers
1°	rez de chaussée				1
2	entresol	1		3	
3	1 ^{er} étage	2		10	
4	2 nd étage			1	2
5	3 rd étage				

Dépendances.

1	X Parloir	11 Vaste	3	2
2	id	S Galetan	2	3
3	id	E	1	1
4	id	F		1
5	id	G		1
6	id	H		1
7	id	K		1
8	—	L		1
9	—	M		1
10	—	N		1
11	—	Z.T.		3

3 20 22

Sous construction 23 Logements —
et 25 Ateliers —

Levée
1919

Caméra N° 12 M. Deshaies
13 M. Bouthierin
14 M. Fournier
15 M. Mirland
16 M. Leguérine
17 M. Maillard

Lodgements co.

Maison Note no 1

Note pour les locataires permanents.

~~Représenter au moins une partie de l'appartement et l'ensemble des chambres.~~

Dans l'intérêt général, dans la mesure où les pensionnaires sont pris de siège, il n'est pas fait aucun échange de meubles ou d'objets mobiliers dans les chambres et les ateliers qu'ils occupent.

Le mobilier n'est pas affecté à tel pensionnaire et ne ~~peut~~ peut être mis à son service dans ses déplacements. Il est affecté à telle chambre et doit y demeurer jusqu'à la fin de sa permanence.

Cependant il est le seul qui permette la tenue d'une registre d'inventaire et maintienne le bon ordre tout en sauvegardant le droit d'ancienneté.

Chaque année, ~~à la fin de l'année~~ après le départ définitif des pensionnaires de dernière année, la

Directrice fait faire des réparations immobilières au mobilier, s'il y a lieu, et le Directeur répartit les chambres et les ateliers en tenant compte de leur affectation à chaque section d'art et du droit d'ancienneté de nomination des pensionnaires.

La mise en état des locaux effectuée le ~~1er~~ ^{1er} Janvier fait le ~~1er~~ Janvier ^{1er} Janvier fait place aux changements autorisés.

Tout pensionnaire, relevant le ~~1er~~ Janvier, peut faire à la Directrice de faire remettre les clefs des locaux qui lui sont affectés à laquelle date.

Il faut de départ défini que ce changement de locaux il sera payé de la tenue des locaux depuis le ~~1er~~ Janvier à la fin de l'ancien.

La Directrice va faire passer ces à la réunion de l'ancien éléctre avant laquelle il devra être fait des biens pour chaque locataire.

Les locaux vides doivent être tenus entièrement fermés et gardés par la Directrice les clefs accueillies

en permanence dans la dernière partie de l'hôtel de charge dans l'antichambre devant l'entrée principale à laquelle

Memoire Note no 1

Note pour les îles - les Penitanciers.

~~Disposition immobilière et équipement des chambres.~~

Dans l'intérêt général, les îles. Les Penitanciers sont pris de ~~soins~~ ne paie aucun charge de meubles ou d'objets mobiliers ~~entre~~ entre les chambres et les ateliers qu'ils occupent.

Le mobilier n'est pas affecté à tel pénitancier et ne ~~peut~~ peut pas le suivre dans ses déplacements. Il est affecté à telle chambre et doit y demeurer ~~à permanence~~ aux ~~façons~~ façons permanentes.

Quand il est le seul qui permette la tenue d'un registre d'inventaire et maintienne le bon ordre tout en sauvegardant le droit d'ancienneté.

Chaque année, ~~à la fin de l'année~~ après le départ définitif des penitanciers de dernière année, la

Direction fait faire des réparations immobilières du mobilier s'il y a lieu, et le Directeur répartit les chambres et les ateliers en tenant compte de leur affectation à chaque secteur d'art et des droits d'ancienneté de nomination des Penitanciers.

La mise en état des locaux effectuée par la Direction fixe la date au cours de laquelle sont faites aux changements autorisés.

Tout Penitancier iolentant la ~~quittance~~ de quitter l'île doit remettre les clefs des lieux qui lui sont affectés à la guarde de?

Il a été décreté que le chargement de ~~les~~ ~~les~~ ~~les~~ ~~les~~ ~~les~~ ~~les~~ ~~les~~ il sera payé à la tenue des locaux d'après la ~~tenue~~ à la Direction d'après l'inventaire.

La Direction va faire passer à la tenue de l'inventaire général établi avant la guerre et donner l'état des lieux pour chaque local.

Ces locaux vidés doivent être fermement fermés et laissés dans l'état dans lequel les clefs accrochées en permanence dans l'armoire spéciale de la Tenue de charge dans l'antichambre devant cette même porte à la guarde.

— Abus des Pénitomines —

~~le 16 Juillet~~

~~le 17 Juillet~~

Le 16. Ces Pénitomines qui quittaient le même
lieu quelques jours, sont mises ~~après quelques jours~~ à la disposition par ces
malheureusement sur le registre spécial des ~~absentés jusqu'~~
c'est à cet effet au Bureau du Secrétariat général
~~à l'arrivee~~ de l'ordre. Ils auront ainsi de bonnes
toutes indiquées les cessions pour que il soit facile
à la Direction de ces hommes ~~de leur~~ cette lettre pendant
toute la durée de leurs déplacement.

— Abus des Pénitomines —

juillet de 1922

Le Directeur a fait des mandats à la
direction des antiquités et
des musées pour apprendre d'eux
ce que ces hommes sont
en état d'entreprendre. Les monuments
et les objets qu'ils proposent d'étudier
et de faire.

30. des gravures pour la bibliothèque
du Musée des Beaux-Arts.
Les deux derniers derniers mois
qui les demandent devraient être
graves. Il est recommandé
d'envoyer tout ce qu'il sera possible
de faire avec l'ensemble de l'œuvre.

Il est rappelé
que le point de
l'œuvre au moins
est toujours le
mème ~~et~~ et
de le faire.

Il a été à même d'obtenir avant le 15^{me} juillet
son rapport annuel à l'Académie sur l'état d'avancement
des travaux. Le Directeur exigeera des hommes un
rapport annuel à partir de la journa-

Bibliothèque. Le Directeur démeure que la partie
exclusivement à l'usage du Règle^{ment} dénie que la
Bibliothèque soit ~~ouverte~~ démeure ~~exclusivement~~ ^{et ouverte} une
partie à l'usage des étudiants ~~et de la salle~~
~~ouverte pour une partie aux étudiants et~~
~~ouverte aux Penitentiaires et qui leur est~~
~~exclusivement réservée~~

Le Directeur dénie que la Bibliothèque, démeure ^{exclusivement}
exclusivement une salle ouverte pour les juifs et
pour les autres aux Penitentiaires qui devraient y être des
~~étudiants~~

En conséquence la Bibliothèque sera démeure
d'accès aux appartements du Directeur. L'autre
en sera tenu par l'antichambre de la Direction
et la salle Colbert.

6-6-21

Chawles

galerie

(suite) 23 Moret Frères

~~atelier~~ à la clé des

24 Depuyrols

ex-Dufay

atelier 26 Poughson

atelier

28 Thiel

atelier

Total 24.

au total

Cameo Pauphies

ex-Rigal

Tour grav. ~~baillardine~~
med.

surt le ~~Verre~~
~~Verre~~
surt le ~~Verre~~ atelier atelier
15-16 Pouver

V. R. Une première collection serait de faire faire un brûlé en bois sur élève ou petit émailler des 2 ateliers qui va être cameo clés par Grimaud. Le Pouver, qui dans ce cas, aurait Poughson, y contribuerait et cette voies donnerait une chemise de plus. Peut-être pourrait-on venir au tableau de M. P. Léon que des autres immédiats furent dans ces? Tant le monde y trouverait son compte.

Si cela pouvait être obtenu Rigal (partie au ~~Verre~~ tableau d'autre part comme devant occupe l'atelier grand) prendrait l'atelier clés de Poughson au ~~Verre~~ à son choix

Prise le 6 octobre 1917
Girault

De l'Exposition des
chambres

465

<u>chambres</u>	
thruel Palais	2 -- Taucanet. -- in alleee arbre
	3 -- Montreal -- in ab
	4 -- Hevelmans --- ab
S-V.	6 --- Hoffner -- ab
	7 -- Canal -- attirent à la chambre
	8 --- Godard -- à alees Maulian
Sg.	9 -- Delvincourt -- <u>actuel</u>
	10 -- Maulion -- à alees Rue
Pavillon espacé	11 -- Godard -- <u>actuel</u>
	11 bis -- Jamabol. -- <u>actuel</u>
gallerie	12 -- Tacon -- <u>actuel</u>
	13 -- Caille -- <u>actuel</u>
	14 -- L'aval -- <u>actuel</u>
	15 -- Delamare -- <u>actuel</u>
	16 -- Delmas -- attirent à chambre
	17 -- Rue de la gare -- actuel et queut
	18 -- Malabony -- à la Piscine
	19 -- Laruelle R. -- <u>actuel</u>
	20 -- Decaris -- <u>actuel</u>
	21 -- Boivin J. -- à Godard
	22 -- Boivin J. -- à Godard

13 aub ex Godard aumot ce dernier élu.

Nauvoo

Liberie sur le lac le moy Rigel pour canal et piano.

~~13.~~ aumot Pangaea de laus

Mabuyig aumot godard Bar-a. de laus

Palau July 23 aumot Yamat de laus

~~T~~ 14 - aumot Delamarre de laus.
(canoe.)

Tunen 11 bis pét.

11/6/65
58 148.6
44 039.6
58 148.6
58 148.6

Distribution des chambres abeilles
pour 1921

Chambre	Noms.	abeilles
	"	
Salle Palais	{ no 2 Tancant Sc. - - -	2 Jardin
	{ 3 - - - Meastral Sc. - - -	3-4 abeilles
	{ 4 - - - Delamare Sc. - - -	1
J. V.	{ 6 - - - Hoffner A. - - -	10 S.V.
	{ 7 - - - Canal M. - - -	7-d-
	{ 8 - - - Godard q.l.d.	9 S.G.
J.G.	{ 9 - - - Delvinant M. - - -	gros. S.G.
	{ 10. - - - Mauchon q.l.d. - - -	10. 19
Salles isolé	{ 11 - - - Guérin P. Tunisie .	5 Q.P.
	{ 11 bis - - - Jannat S. Tunisie .	14 Q.P. 1 abeille
galerie	{ 12 - - - Teran R. - - -	12 gal.
	{ 13 - - - Carle A. - - -	13 gal.
	{ 14 - - - Léonard G. - - -	19 gal.
	Tunisie Cassine -	15 Q.P. en bout

supplément ab. 16

supplément ab. 16

abeilles	liste	Prep. 14.
	Ref. 14.	
	Ch.	
no 16 - - -	Vans	
no 18 - - -	Delmas M.	16 galine
	Jeanne Jeanne Jannat	PP.
	Poughen	
no 19 - - -	Mabatay q.l.d.	(Prégal)
	(Lavallée)	16 Lavallée
	Godet	
no 20 - - -	Charvillée a g.m.	12 a et C. jardine
	(jardine)	
no 21 - - -	Decais q.l.d (Tunis)	12 ab - 00
no 22 - - -	Gorville g.m.	13 ab - 00
	(Briques)	(jardine)
no 23 - - -	Thoux Félix G.	23 gal.
	(4 jardins)	
	Desqujols P.	18 gal
	(Briques)	(Briques)
	Poughen Q.	11 S.G.
	(quand)	
	Huet M.	28 courees
	H. curvilinearis	
	Ricard - - -	7 ab. S.G.
		ab. 17.
	Total 26	
Lubies	Verneuil jard.	
	6 Q.P.	
		2
		29

Distribution des chambres et ateliers
pour 1921

	<u>Chambre</u>	<u>Wans.</u>	<u>ateliers</u>
Entrée Palais	{ no 2 3 4	Tancaret Sc. --- Martrial Sc. - - - - - Delamare Sc. - - - - - <small>(1er étage)</small>	2 Jardin 3-4bis a 6
S. V.	{ 6 7 8	Hoffner a. Canal w. Goddard q.l.d. <small>(Marché)</small>	10 S.V. 7-d- 9 S.G.
S.G.	{ 9 10	Delvinant ab. Manchon q.l.d. <small>(Pied)</small>	gros. S.G. 10. S.G. Piel
Pavillon isolé	{ 11 11 bis	Guérin P. Feuille Janicot Sc. Turin	5. P.G. 15 4 Jardin en
galerie	{ 12 13 15 14	Turon a. Carlier a. Léonard a. Turin Cassone	12 gal. S.S. 13 gal. 19 gal. 15 P.P.M. en
écuries ch. 14			acq. ab. 14

Lente

Ref.	Noms	Ref.	14.
Ref. 14 Ch.			
no 16 - - -	Delmas M.	16	galerie
no 8 - - -	Jeanne J. Garnier (Poughen)	4 1/4	PP. (Prise)
no 19 - - -	Mabatong q. l.d. (Lavallée)	15	Lavallée
no 20 - - -	Godard Chavalle a g.m. (gaillard)	12 act	C. jaudin
no 21 - - -	Décais q. l.d. (<u>Turri</u>)	12 h.	- ob-
no 22 - - -	Gorville g.m. (Despuyes)	13 act	b. a. (godard)
no 23 - - -	Thoux Epiz. C. (4 Janvier)	23	gal.
24 - - -	Desqujols P. (Duper)	18	gal. (Buffet)
Aug. 26 - - -	Poughen Q. (girard)	11	S.G.
26	Hect. M. H. curvilinear	28	cavées
gal. PP. at. 17. - - -	Migal - - -	7 et 8.	S.G.
gal.		al. 17.	
Ch.		Total	<u>26</u>
Ref. 14 en bout	Lubres	Neville jaud.	
25		6 R. Pm.	2
			24

Operations à faire

Il doit être transporté comme et dans l'atelier
M. Il ne fera pas changement d'ateliers qu'à la ~~retour~~
Une bande pour trois, pour le train et elle. Camer
la chambre ma préférence de suite pour être canal qui
reprendra le piano de chez Charles.

Demain

Dis que M. Bouehn occupera la nouvelle aile et
ch 10 à 1. g. M. Godard pourra prendre la chambre
n° 8 à 1. V. ainsi que les ateliers q st M. Baudouin
A la chambre 20 (en godard)

M. Jamot devra prendre la chambre ~~10~~ pour lainer
lire le ch. 29 à M. Monet - Spitz

Annote que M. Delamare aura pris la chambre d'Hannaway,
la chambre 14 le bureau sera pris par M. Tonini

Annote que M. Dauphin aura pris le ch. 26. Il
aura pour penderie n° 48.

M. Baudouin ~~et~~ la chambre de chambre peut occuper
de suite la chambre 22 (les Desnyols) et l'atelier

18 ~~Brigal~~ ^{Canare} Suf.

19 ~~Malony~~ ^{Laurilia} q.t.d. ---

20 ~~Laurilia~~ ^{q.m.} (gated) ---

21 ~~Decais~~ ^{q.m.} q.t.d. ---

22 ~~Deynes~~ ^{Laurilia} q.t.d. (Perfume) - 13 act.b.

23 ~~Phoenix~~ ^{Spiz} ^{q.m.} a. --- 23

24 ~~Despiares~~ ^{Deynes} (Deynes) --- 14

25 ~~Paughean~~ ^P ^(Quercus) --- 11

28 ~~Ghest~~ ^{ab.} --- 28

11 Brigal

16 ~~Brigal~~

Q4 Piniana

12 act.b.

12 ab.

13 act.b.

23

14

11

28

17 chclatthes.

Distribution des chambres à partie
du 1^{er} Janvier 1920
atte.

ch.

Ebreul Palais

2	Toucaut Sc. —	2
3	Martial Sc. —	3-4 bis
11	Belle Hevelius Sc. —	7-8

S Vieux

6	Haffner a.	20.
7	Canal (Passe) M.	7
8	Godard (Manche) g.t.d.	7
9	Delvinant M. —	9
10	Manche (Pul) J.L.D. —	10 (Pul)

Pavillon
vieux

11	Guérin. - Q.	5
11 bis	Jarnot. — Sc. —	4

galerie

12	Feron. — a.	12
13	Cerle. — a.	13
14	Léaval. — a.	14
15	Turin. — Sc. —	15 (Angol)
16	Delmas. M.	16

Table des logements concédés.

6

Logements concédés	Valeurs et faits divers des beneficiaires	Mots de mercié reçus de la concierge de la gare respectifs	Mots de mercié reçus de la concierge de la gare respectifs	Observation
Appartement	M. Denys Preud'homme Directeur	Lettres		(A)
1 - d	M. Paul Guérin Secrétaire général	faits divers		Les D.G. et le S.G.R. ont des appartements réservés. Ils ne paient pas de redevance de concierge de l'appartement entier en ligne de compte dans leurs traitements
Logement avec cuisine du Palais	M. Palazzone N. Concierge et fonctionnaire	sa fonction		Avec des logements de famille il est normal
Logement avec cuisine du Palais	M. Précig L. Chef cuisinier et sa femme	sa femme et sa fonction		dans le cas de la femme du chef cuisinier il est normal
Bâtiment spécial à débours de l'Administration dans un bureau attenant à la propriété	M. W. N. Maitre d'œuvre de la D.A. et son épouse	Le bâtiment spécial a été affecté de temps immémorialement		à la femme de la famille
Logement avec cuisine	M. André G. W. d'Ab. au P.C. et son épouse	au logement des domestiques		figurant dans le budget de 1921 et
1 - d - 2	M. Mallet P. D.P. des Régies Municipales et son épouse	au logement des domestiques comme autrefois dans la tolérance que leur épouse est atteinte		figurant dans le budget de 1922 pour permettre d'élargir une tolérance
1 - d -	M. D.P. des Régies Municipales et son épouse			de logement de famille à ceux des agents, mais que
1 - do				que n'est pas le résultat au niveau de la famille de la gare

1

2

3

4

5

6

1 logent avec le.
meme

Duo de Pre
et famille

meme
Hausse
me
d'autre
part

1 logent

Duo, Alain &
Blandine
et famille

1 d.

le 2^e Mai (1)
et sa mere

~~en couple depuis~~ depuis 1970
et le pere Vella billes Guigui
qui vient de sortir le mariage
~~couple~~, et a du lancer sa
coupe au printemps de 1970 le
~~1er Mai~~ ~~1er Mai~~ sans
famille bon le moins.

Cel qui est nul de point de
vue mais n'importe pas
W. demeure des Pres.

Le couple ~~couple~~ Le couple
meme a été pere le
1er Mai (1970) bon n'importe
au bout des tapes autres mais les
de cette et queles meubles familial
de Paixay a porté ~~porté~~
le billes ~~1er Mai~~ ~~1er Mai~~
tut Clemence
peut etre un peu.

~~Observation~~

Scène ~~une heure~~ à
~~un quart d'heure~~ ~~à une heure~~
~~un quart d'heure~~ à deux heure

Ver generale

Ces beginants faire le ~~couple~~ ne rencontrent que ce logent elle
femelle. Salis logés en couple ~~du tout~~ dans de chambres elles de avec
ce ~~couple~~ toutes des Palais centre le ~~tout~~ ville urbaine
des C. une amie.

Celle a Tella, femme de charge (logent avec come
à côté de la Ligue - Tella Nazzano Demeure des
Panne, billes Guigui famille Vella).

Ces 2 demeures mises due ~~deux~~
et également une chambre des ~~couple~~ avec ces appartements de
Dilettante avec ils coulent a leur de coté une autre le
scène de tout des Dilettante.

Le Meilleur ~~couple~~ Claude a du être
la veuve de Paul Paletto Salgo Magnante, ~~couple~~ a mis
l'attention

de la Legende et de nature à l'heure ~~celle~~ et non à n'importe

l'heure où l'académie a cette famille) auquel de tel vote et
qui devait être ce penseur rapporter une plénière aussi.

C'est de l'autre coupable, au moment des votes, que lorsque au fil de
ces votes, la celle famille de ~~vers~~ ~~vers~~ le Legende conseillé,
~~et l'Academie~~ ~~que l'Academie~~ n'a pas pu obtempérer
que par un pugnac ~~d'au~~ l'opposition l'opposition n'a pas pu avoir
leur que à la suite de deux ~~conseil~~. C'est de l'autre, c'est à dire
à ce scandale que de céder à leur famille pour une famille
que n'est l'Academie et au nom de l'Academie défaire
de cette famille 1848.

1

2

3

4

5

6

l'agent avec le
mome

l'agent avec le
mome
l'agent
et femme
et autre
fille

l'agent
l'agent
l'agent
l'agent

l'agent
l'agent

~~l'agent avec le~~ depuis 1970
et la poste Ville Bellac Pulogeli
qui n'a pas de couleur rouge
~~rouge~~ et a du lancer sa
en rouge et bleu dans la
~~poste~~ et la poste
fille Bon de Poines.
Et également sur le fait de
couleur rouge bleue
IV domotique des Pies.
L'agent ~~l'agent~~ a été arrêté
l'agent a été arrêté à la
fin des 1980 (non infirmes
au bout des lois actuelles) mais les
de cette et autres maladies peuvent
être arrêté à ~~l'agent~~ pour
le lancer ~~l'agent~~
tut domotique
fille à ce sujet.

Observez

l'agent avec femme à
l'agent avec femme à
l'agent avec femme à

l'agent

Cet agent qui est ~~l'agent~~ n'est pas ce l'agent elle
fille l'agent en autre ~~l'agent~~ l'agent avec elle, de avec
les deux malades de l'alcool culture ~~l'agent~~ une maladie
dans ce cas aussi.

Cette à Toulon, rien de changé (l'agent avec femme
à côté de la lingerie - Toulon Marjane Domotique de
Poines Bellac Pulogeli garde Ville).

Les 2 domotiques mises dans ~~l'agent~~ sont
également mis dans ~~l'agent~~ aux ces appartenants de
l'agent au les malades à faire de tout faire avec le
sujet de tout de l'agent.

Le ~~l'agent~~ à l'agent avec femme ~~l'agent~~ à l'agent avec femme
à l'agent avec femme ~~l'agent~~ à l'agent avec femme

de ce l'agent et de nature à de un odds et main a nippes.

L'indicateur accorde à cette famille un peu de tel rôle et
qui devait être ce papa repartie au plenier avec.

Il est de d'ailleurs impossible ce faire des deux, pas lorsque le rôle
de ces deux à cette famille de ~~l'agent~~ à l'agent avec femme,
et l'agent avec femme que l'académie n'a pas de rôle
que pas au papa de l'agent l'agent n'a pas de rôle
que à la suite de l'agent ~~l'agent~~. C'est de d'autre, il y a
aussi malade que le l'agent à ~~l'agent~~ pour une famille
que cette l'agent avec femme et au cours de l'académie elles
se vivante 18h.

canon
18 Président Sart.

avril
1919

Logements co.

Palais

- Reg de chau
- Ateliers pour dégagement bloc 1
- Table du canot des sauv
- Loge
- Débaras (cambuse o gaz)
- Poie caloufue eau chau
- Logement canotage

20. Entrée

- Cuisine pennaises
- - - Duettes ^{neutre pour la couleur cuivre et noir}
- Lingue propres et de
- Chambre galets sole
- Dépot magasin
- Chambre 2 18 paumant Pennaises Surt. / +
- 3 St. Brantome - do - / +
- 4 Rue Ucclemonde - do - / +
- 5 Secretariat /
- 6 appartement de Soultane grecque /
- Salle de bain et chambre pennaises 2

Premier étage

- appartement de réception Duettes/vert olive
- Salle d'atelier dit Collert. Salle à manger - bâche
- Bibliothèque /

SERREZ-VOUS, ENREGISTREZ, NOTEZ

Demandé le 16/04/1919
à l. 16

levé
1919

Logements couverts.

Palais

	Nombre de pieces
10. <u>Rég de charrue</u>	
- Ateliers pour dégivrisement bloc marbre h° amie	1+
- Salle du couvert du roi	1
- Loge	1
- Débaras (couvert ou gaz)	1
- Pièce caloufrière eau chaude	1
- Logement couverte	4. (1)

20. Entrée

Cuisines permanentes	
- 1 - Duettes	1
Chambre proprement dite	
- Chambre Gaëte réve	1
Dépot-magasin	
- Chambre 2 M. Gaumant Permanent Suppt.	1 +
3 M. Brumeteau = do	1 +
4 Mme Hervémois - do	1 +
5 Secrétariat	1
6 Appartement de Secrétaire général	1
Salle de bains et deux permanentes	2

Premier étage

Appartement de réception Duettes/boutchard	1
Salle d'abord dit. Collert - bureau mangier - salon	
Gibiliobriges	1

NATURE DES DÉPENSES

SOMMES

Caméra N° 12 M. Delas Pousan,

- | | |
|----------------|---|
| 13 M. Bouterin | 1 |
| 14 M. Foucault | 1 |
| 15 M. Mirland | 1 |
| 18 M. Leguinec | |
| 19 M. Maillard | |
| 20 M. Benard | |
| 22 M. Lefevre | |
| 23 M. Girardon | 1 |
| 24 M. Degastly | 1 |
| 25 M. Bedard | 1 |
| 28 M. Paray | 1 |

TOTAL.....

N° 12

RENDEZ-VOUS, ENGAGEMENTS, NOTES

{ Donné le 16 mai
à la g. 16 }

Lista delle camere occupate da
signori pensionati Roma 30/4/1913

- N^o 2 signor Gaumont ✓
N^o 3 signor Benmenton ✓
N^o 4 signorina Henvalmar ✓
N^o 6 signor Boussais ✓
N^o 8 signor Piel ✓
N^o 8 signor Mailard ✓ 9
N^o 9 signor Gallon
N^o 10 signor Buisset ✓
N^o 11 signor Girondo ✓
N^o 21 signor Dupas ✓

Constantine Bonini

levé
1914

L'agencement couvert des

Palais

	10. <u>Neg de chauve</u>	Valeur à pieces
-	Ateliers pour dégommissement bloc marbre h° armie	1+
-	Salle du conseil des sages	/
-	Loges	/
-	Débaras (coupeau à gaz)	/
-	Piece calorifère eau chaude	/
-	L'agencement couverge	4. (1)

29. Entrée

	Cuisines persianaises	/
-	2 - Duetzsee ^{meuble pour la cuisine cuire nous.}	/
-	Buquerie proprement dite	/
-	Chambre grande robe	/
-	Dépot-magasin	(9)
-	Chambre 2 Il. gaumont <u>Persianaise Swept.</u>	/
-	3 Il. <u>Barrettes</u> = do _____	+
-	4 <u>bed Fleurimont</u> - do _____	+
-	5 <u>Secrétariat</u>	+
-	6 Appartement du Secrétaire général	/
-	Salle de bains et douche persianaises	2

Premier étage

-	Appartement de réception Duetzsee (outchando)	/
-	Salle d'assemblée dit Collert - buée à manger - salon	4
-	Grille oblique	/

- Appartements communs aux pensionnaires (Salon - Salle à manger - Petite chambre - Antichambre intérieure - Office avec fourneau gaz - Débaras - W.C. - antichambre extérieure.)
- Chambre d'un domestique Druetien (Nazareno Valdés pied) 8
- de — — de — des Pensionnaires (Constantino) 1 (1)
- de — — de — autres (1)

2^e étage.

- Appartement prisé du Directeur 1
- Appartement des hôtes (Direction occupait la chambre dite du Cardinal avec cabinet de toilette et W.C. aménagés au moyen de cloisons - 1 autre chambre) 2
- 1 chambre pensionnaire (ex-archevêque) M. Bodard peintre 1 +
- ch. 24 - Dépot de lunes 1
- ch. 12 chambre - atelier d'archéologie M. Delat. Parrot 1 +
- de 13 — de — M. Boultierin 1 +
- ch. 15 chambre d'archéologie 1 +
- atelier 19 — de — M. Mierland 1 +
- ch. 16 de menuiserie non occupée 1 +
- ch. 18 de pensionnaire M. Lejeune militaire 1 +
- ch. 19 — de — non occupée 1 +
- ch. 20 — de — M. Benard graveur 1 +
- W.C. 1
- ch. 21 de pensionnaire M. Dupas pensionnaire 1 +
- ch. 22 — de — M. Lefèvre peintre 1 +
- ch. 23 — de — non occupée 1 +
- ch. 24 de peintre 1 +
- ateliers de peintre 1 +
- ch. 14 de menuiserie M. Foucault 1 +
- Réservoir eau blanche (salle Directeur) 1
- (Salle pensionnaire) chambre pour 2 personnes. 1 (1)
- chambre pour jardin villa (étage) 1 (1)
- chambre pour petit domestique (Giannino) 1 (1)
- (avec 1 autre part →) 1 (1)

Pavillon (3)
angle rue Puccio et Vellea Magnabosco

8
1 (3)
1 (4)

- reg de chaumie
 - at 3 et 6 bts 2 pieces formant 1 oblique de sculptures
 M. Baudouin
 - at 4 deux pieces formant 1 oblique de sculptures
 M. Liegeard

1 +
1 +

Pavillon (4)
me alle cavaliere

2
1 +

- reg de chaumie
 - at 1 oblique et oblique gravé 1/2 M. Grenaud ntid

1 +
1 +

Nervex (5)

1 +

- reg de chaumie.
 - at 6. 1 oblique de pierre

1 +

Pavillon (6)
me alle cavaliere

1 +

- reg de chaumie
 - at 12 bts oblique de gravaux sur angles. Noiambraet
 une reparation complète.

19

Pavillon (angle gauche jardin) (7)

1 +

- at 2 obliques de sculptures M. Toucaut.

1 +

Pavillon (angle droite jardin-Bosse) (8)

1 +

- at 1. Oblique de sculptures M. Gaumard

1 +

Bâtiments de la Porte Puccio

1 (5)
1 (6)
1 (7)

- reg de chaumie.
 at 14 - Sculptures
 at. 65 - oblique de h. e. armie
 at. 66 - orgueuil (considéré comme dépendant de celles au dessus) 2

1 +
1 L

Logement loué à Scarlatti (pour ménage)

Fraudeuse de l'administration

- a - de famille au (pour ménage)

- Logement Angèle et Rosa 2 pièces)
1^e étage)
Loyer 100

- Logement Vazzano et sa famille 2
Logement salle réunions 100

- ateliers de peinture 100. Le fauve

- Logement V. Alente 1 pièce

- Logement Cadeau 2 pièces

- Logement Lorenz 1 pièce.

- Chambre bleue

- Logement Grazio 2 pièces

Pièce louée à Scarlatti (pour ménage)

2^e étage

Logement de Raffele Compagnini 100. 2 loyers

100

S. V.

S. gaé

Parcella

do

Etat récapitulatif des logements
ateliers de permanence

1^o Palais

Obj de chancery	Ch- ateliers	Logement	ateliers
Entrepôt	"	"	1
1 ^e étage	"	3	"
2 ^e étage	3	10	2
3 ^e étage		1	1
Total palais	3	14	4

Dépendances

	<u>Ch. ateliers</u>	<u>Habitations</u>	<u>Otellois</u>
1 (12)		3	1
2 (13)		2	5
+		1	1
14			2
15			1
16			9
17			1
18			1
			1
			3
19		6	17
			4
	3	14	
	3	20	21

en tout 23 chambres

24 + ateliers.

Cela compte 10 moins que sur l'état de lieux
celui de Par 6. (12 au) était tout
° fait pour 2 usages

Vau autre part

→, ↗

Logements doméneches

Palais

11. 12 avv calme utte 6^e 2^e
de la gare à 5^e etage

8

av. lebel 20

+ même
journée 1

21

(Suite du 2^e étage)

- chambre d'en domestique Dinettes
- chambre d'en domestique Pensionnaires (Bouenys)

1 ⑧
1 ⑨

- 3^e étage -

aile Dubuis:

- chambre butaque
- chambre - grenier } 2 domestiques femme de Dubuis
- aile pensionnaires:
- chambre studio et cabinet de musicien
- d - o' menue - de - { M. Paray.

1 ⑩
1 ⑪
1 +
1 +

- Dépendances -

Pavillon S. Victor

rez de chaussée (1^e étage)

- à droite entrée chambre (destinée à la maîtrise)
- à gauche ", magasin tapissier
- côté jardin dépôt meubles peintres.
- ateliers ateliers - peinture des gravures.
- logette au plafond du jardin Villa

1
2
1
1
1
1

- 1^e étage -

- chambre n° 6 de pensionnaire octogénaire M. Boussais
- ch. n° 7 . d - M. Piel graveur
- ch. n° 8 de musicien M. Marceau graveur

1 +
1 +
1 +

- ateliers d'ouverture (2^e étage)
at. 10 - ateliers d'ouverture (M. Bouvier)

1+

- Pavillon St Gaëtan -

- rez de chaussée.
at. 10 - ateliers de sculpture sont 2 pièces formant 1 seul atelier. Mme Haugron
at. 9 - ateliers gravure b. d. M. Piel

1+
1+

- 1^e étage -

- ch. 8 - chambre et studio de mme M. Gallon ch.
- at. 11 - ateliers de peintre at.
- ch. 10. Mme Bérianaisse graveur b. d. M. Bérengier graveur
- at. 10 al. de - de - de -

1++
1+
1+
1+
1+
1+

Pavillon isolé (n° 1)

- rez de chaussée.
- magasins, débottes très humides.

1^e et 2^e étages.

- ateliers de peintre n° 5 M. Girardon Peintre ave
autoclave
- au dessus chaussée permanente - de -

1+
1+

Pavillon près grotte Puits n° 2

rez de chaussée

ateliers sont actuellement à
la disposition de M. Bérengier graveur

al. 1+

